



Audience avec la Direction du CROUS de Nancy-Metz (8 mars 2016)

Réunion de 18H15 à 19H45.

Présents :

Pour le SNPTES : Eric RATIVET (Délégué de ce secteur Crous Nancy-Metz) – Patrick GEISEN (Délégué adjoint) – Marie-Ange KELCHLIN (Secrétaire technique nationale) – Fabrice OREL (Secrétaire académique)

Pour le CROUS de Nancy-Metz : Jean Marc LAMBERT (Directeur) – Patrice CAPRON (Directeur adjoint)

M. Lambert nous accueille dans les bureaux de la Direction Régionale sur le site de Médreville.

Après les présentations d'usage, nous rappelons que notre organisation syndicale est arrivée 1ère ex-aequo avec 3 sièges aux dernières élections professionnelles du Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). A ce titre, nous sommes donc le syndicat le plus représentatif de l'ESR dont les CROUS et le CNOUS font parties.

Eric Rativet et Patrick Geisen interviennent pour remonter différents pbs concernant des cas individuels de personnels que nous venons de rencontrer sur Metz et sur les sites de Metz'In et de Bridoux. Effectivement, nous venons d'organiser 2 réunions d'informations syndicales sur ces 2 sites, et c'est l'occasion de régler les différents pbs rencontrés pour les personnels que nous représentons et que nous défendons. Le lendemain de cette réunion, d'autres réunions d'informations auront lieu sur Nancy. Nous remonterons et réglerons aussi les problèmes rencontrés avec nos collègues sur le terrain avec la Direction.

La Direction du Crous de Nancy-Metz prend note de toutes nos demandes et nous apporte des réponses. Elle nous indique qu'il ne faut pas hésiter de les contacter suite aux réunions prévues le lendemain, ce que notre syndicat fera, bien-entendu.

La force du SNPTES est de proposer voire étudier des solutions avant tout, mais nous n'hésitons pas à utiliser la fermeté sur certains dossiers qui nous semblent injustes pour obtenir gain de cause.

Marie-Ange Kelchlin soulève la problématique des mutations sur le plan national et fait un point avec M. Lambert sur notre académie. Pour information, lors de la réunion du 09 Mars 2016, deux agents nous avaient posé la question pour la réintégration sur leur ancienne affectation, suite à la rénovation des bâtiments et la suppression d'un demi-poste.

M. Lambert prend bonne note de ces dossiers pour apporter une réponse rapidement.





Audience avec la Direction du CROUS de Nancy-Metz (8 mars 2016)

Le SNPTES informe la Direction du Crous que des revalorisations de carrières et indemnitaires vont avoir lieu dans les mois à venir. En effet, la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations a été actée par le gouvernement et des évolutions substantielles vont avoir lieu pour les personnels de catégorie A (de 2017 à 2019), de catégorie B (de 2016 à 2018) et de catégorie C (de 2017 à 2020). Le ministère de la Fonction Publique a décidé, dans un 1^{er} temps, de transférer la 1^{ère} année de cette réforme, une partie de nos régimes indemnitaires en points d'indice (9 points d'indice pour la cat A, 6 points pour la cat B et 4 points pour la cat C). Le SNPTES a approuvé ce transfert qui garantit aux personnels que nous défendons une meilleure prise en compte de leur traitement indiciaire dans leur retraite. D'autant que d'autres évolutions de grilles sont prévues dans cette réforme sur les années qui suivent, la plus importante concerne nos collègues de catégorie C qui devrait passer de 4 grades à 3 grades pour les grilles de type fonction publique (adjoints techniques, adjoints administratifs...). Les 2^{ème} et 3^{ème} grades actuels fusionneraient pour n'en faire qu'un. Il est donc indispensables que nos collègues PO et PTO puissent en bénéficier. Les négociations sont toujours en cours actuellement et nous ne manquerons pas de vous avertir des évolutions sur cette réforme (voir : <http://www.snptes.fr/Fonction-publique-parcours.html>).

Nous demandons donc au Directeur du Crous de Lorraine de porter ce dossier au Ministère pour que nos collègues PTO et PO ne soient pas lésés et qu'ils ne soient pas la dernière roue du carrosse pour que cette réforme puisse les concerner eux aussi ! Nos collègues ITRF ou personnels administratifs seront eux aussi impactés par celle-ci.

M. Lambert prend bonne note de ce que nous lui demandons. Il nous confirme bien nos propos et nous indique qu'une démarche est actuellement en cours auprès du ministère dans ce sens. Il mettra tout son poids dans ce dossier pour que les personnels du CROUS bénéficient de ces revalorisations.

En dernier point, le SNPTES a abordé le dossier du RIFSEEP, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (<http://www.snptes.fr/RIFSEEP-le-SNPTES-s-oppose-a-l.html>). Nous soulevons ce point au Directeur du Crous de Nancy-Metz pour lui indiquer que tous les personnels PA (AENES et ITRF) seront concernés par cette mesure. Nos autres collègues PO ne sont pas prévus pour l'instant pour y passer. Nous appelons de notre souhait que l'individualisation des primes, que nous combattons, ne soit pas de mise pour les personnels PA de CROUS. Le SNPTES sera vigilant et combattra par tous les moyens des écarts entre personnels s'ils ont lieu !

M. Lambert nous rassure sur ce point et nous indique que par contre, les personnels PA des CROUS risquent d'être concernés en dernier lieu, ce que leur aurait indiqué le ministère... Il nous garantit sa volonté de mettre en place une certaine équité indemnitaire sur ce point.





Audience avec la Direction du CROUS de Nancy-Metz (8 mars 2016)

En conclusion, la Direction du Crous de Nancy-Metz a fait preuve d'une écoute attentive et d'une apparente volonté d'un dialogue social constructif. Gageons qu'elle soit suivie d'effet. Le SNPTES se montrera vigilant pour faire en sorte que des améliorations soient de mise dans les prochains mois sur tous ces dossiers et pour tous les personnels que nous représentons, c'est-à-dire **VOUS** !

Car ensemble nous sommes plus fort pour obtenir !

Eric Rativet

07 83 50 67 66 / eric.rativet@crous-nancy-metz.fr

Patrick Geisen

06 11 69 40 08 / patrick.geisen@crous-nancy-metz.fr

